

4 décembre 2014 : élections dans la fonction publique

# Le service public, le bien commun



Édito

La CGT est la première organisation syndicale de la Fonction Publique en France. Ses militantes et militants sont au quotidien au côté des agents publics, pour la défense de leurs droits et garanties, pour la défense et le développement des missions, de l'emploi et la reconnaissance des qualifications.

**Pour la CGT, le service public, c'est le patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas.**

C'est la garantie de l'égalité d'accès et de traitement des usagers et des citoyens, de leur naissance et tout au long de la vie, pour répondre aux besoins des enfants, des femmes et des hommes.

Les services publics, territoriaux, hospitaliers ou d'Etat participent à ce "vivre ensemble" indispensable dans une société où les inégalités et les injustices sont de plus en plus insupportables.

Nos valeurs, autour de l'emploi statutaire et de la lutte pour la titularisation des contractuels et précaires, c'est justement de garantir un service public de qualité, de proximité et de pleine compétence au service de chacun et de tous.

Parce que nous avons une communauté de vie et de destin avec l'ensemble des salariés, des privés d'emplois, des retraités, nous inscrivons notre action syndicale au cœur des enjeux de l'avenir du département des Bouches-du-Rhône et de l'action interprofessionnelle Public-Privé.

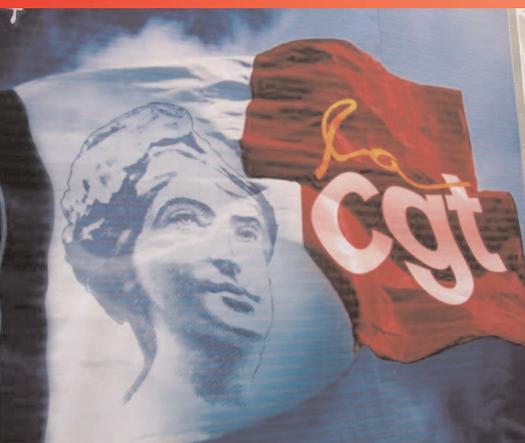
Fonctionnaires, nous sommes solidaires de l'ensemble des luttes pour l'emploi, les salaires, le droit à la protection sociale.

**Nos valeurs de justice, de solidarité, de fraternité, d'égalité, c'est notre force.**

C'est pour cela que nous sommes à la CGT.

En décembre 2014, les fonctionnaires voteront pour élire leurs représentants syndicaux dans toute la fonction publique.

Vous savez pouvoir compter sur l'engagement des syndicalistes CGT pour le progrès social. ■



La CGT, le syndicat tous ensemble !

# Salaires : en finir avec le gel !

**Depuis 2000, les choix gouvernementaux successifs ont conduit à un décrochage massif (14 %) de la valeur du point par rapport à l'évolution des prix. Les fonctionnaires sont de plus en plus pénalisés par les politiques d'austérité, les bas salaires se multiplient, plus d'un agent sur cinq touche une rémunération proche du smic.**

Depuis des traitements depuis cinq ans, tassement des grilles, règles ineptes d'avancement et de promotion bloquant carrières et rémunérations, des soi-disant mesures d'urgence pour la catégorie C relevant du simulacre, tel est le quotidien des fonctionnaires.

À peine annoncé le gel millésime 2014, le gouvernement entamait une "réflexion" sur l'éventualité de geler encore les carrières dans les trois fonctions publiques. Fin février, le Premier Ministre sortait du bois en annonçant que les agents publics devraient contribuer à l'effort national de redressement du pays.

## **Réduction des services publics**

Non contents de réduire de 15 milliards d'euros la dépense publique au titre de la loi de finances 2014, Medef et gouvernement entendent rançonner usagers, agents publics et salariés du privé de plus de 50 milliards sur trois ans avec un pacte de responsabilité qui s'attaque à la partie socialisée des salaires pour alléger le "coût du travail" et qui réduira drastiquement les services publics.

En enfonçant le clou de la baisse du pouvoir d'achat des agents publics le gouvernement s'apprête donc à appliquer les mêmes recettes vouées à l'échec qu'au Portugal, en Grèce ou en Espagne.

Pour la CGT ce n'est pas envisageable : aucun nouveau sacrifice ne sera accepté !

## **Services publics, créateurs de richesses**

Une campagne de stigmatisation outil de la casse en cours : dévaloriser les salaires des fonctionnaires, c'est déconsidérer ces derniers et le sens de leurs missions, c'est accréditer l'idée qu'ils subiraient un désamour de la nation, que les services publics seraient une charge, quand bien même la population y est fortement attachée.

Au contraire, la CGT réitère que les services publics sont créateurs de richesses, participent au développement économique et industriel du pays. La CGT a démontré qu'il existe d'autres voies pour assainir les finances

publiques (200 milliards d'euros d'exonérations fiscales et de cotisations sociales des entreprises, 50 milliards d'évasion fiscale) et assurer une rémunération décente aux salariés du public et du privé.

Confiante dans son analyse économique et l'efficacité des solutions qu'elle propose dans sa campagne sur le coût du capital, forte de son assise de première organisation syndicale des trois fonctions publiques, mais également du secteur privé, la CGT ne négociera aucun recul. Résolument au côté des personnels, c'est toute la CGT qui est déterminée à faire progresser les salaires sur la base de leurs besoins. ■

## **La CGT propose :**

- ▶ une hausse du point d'indice et des mesures de rattrapage immédiat des pertes accumulées ;
- ▶ aucun salaire inférieur à 1.700 €/mois ;
- ▶ pour chaque catégorie, garantir le doublement indiciaire à minima pour une carrière complète ;
- ▶ la garantie pour chaque agent de finir sa carrière en haut de sa catégorie d'entrée dans la Fonction publique ;
- ▶ l'intégration des primes dans le traitement et les retraites, la fin du fonds de pension "retraite additionnelle".



## Hôpital public : l'asphyxie...

**D**ans les Bouches-du-Rhône, tous les hôpitaux Publics sont asphyxiés par des réductions budgétaires où la priorité est donnée à l'équilibre financier au détriment de la réponse aux besoins de Santé de la population. La poursuite de la mise en œuvre des différentes Lois sur la Santé (Tarification en fonction de l'Activité, Loi Hôpital Patients Santé Territoire...) se décline par une recomposition de l'offre des soins avec l'objectif unique de réduction des Coûts. Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé PACA (ARS), nommé par le Ministère de la Santé, est un acteur particulièrement zélé en ce qui concerne l'application de ces Lois assassines de notre service Public de Santé, jusqu'alors un modèle.

L'APHM (Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille) est l'illustration parfaite de cette casse :

► Regroupements et/ou fermetures de lits, de services comme à La Conception, à l'Hôpital Nord, à Ste Marguerite et à la Timone.

► Sur 14 établissements en 1974, l'APHM n'en compte, aujourd'hui, plus que 4.

► Quel avenir pour l'Hôpital Public ? 440 millions d'économies supplémentaires réclamées dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale et des économies supplémentaires liées au pacte dit de responsabilité du président de la République et de sa majorité. Cela est inacceptable !

Les établissements publics psychiatriques et ceux spécialisés dans l'accueil des personnes âgées dépendantes (maisons de retraite) ne sont pas épargnés par ce rouleau compresseur et subissent les mêmes logiques financières d'où les mêmes effets néfastes pour les agents et les usagers.

Toute la Fonction Publique Hospitalière et la Santé en général

vont subir de nouvelles suppressions d'emplois, des fermetures de lits, de services et d'hôpitaux, encore au détriment de la proximité et de la qualité de l'offre de soins due à la population. Transferts vers le privé, mise en concurrence et partenariats qui éloignent la santé de la réponse aux besoins et enrichissent les grands groupes privés. Et, pour faire face à tout cela, la vente du patrimoine, quand il existe, se généralise.

Le ministère et l'ARS restant sourds, aveugles et muets à toutes nos demandes et nos alertes, la CGT s'est vue contrainte d'envahir, avec toutes ses forces interprofessionnelles, le Forum régional de la Santé, organisé le 15 janvier 2014 par l'ARS PACA sur la stratégie Nationale de Santé. Cette mobilisation a permis d'obtenir un rendez-vous avec le ministère de la Santé à Paris le vendredi 17 janvier 2014. La CGT y a eu l'engagement du Ministre d'un nouvel IRM pour l'hôpital Nord et une enveloppe budgétaire pour le Grand Conseil de la Mutualité de 1,7 millions d'euros

permettant ainsi d'éviter une rupture de trésorerie durant 3 mois donc le maintien de l'emploi des 850 salariés et des activités des 11 centres de santé des BdR. C'est une première étape victorieuse.

**Il faut poursuivre et amplifier la mobilisation salariés, usagers car c'est tous ensemble que nous gagnerons à ce que le droit à la santé pour tous relève d'un grand service public !**



## Réforme des rythmes

### scolaires : où en est-on ?

Les grèves récentes et manifestations, les discussions au sein des écoles témoignent de l'opposition d'une majorité d'enseignants rejoints par les personnels territoriaux et autres acteurs de l'école. Un récent sondage montre que 58 % des familles ayant au moins un enfant sont opposées à cette réforme. En effet, selon une consultation réalisée par France Inter, 72,8 % des sondés des villes passées à la réforme ne sont pas favorables à cette réforme, 69,7 % trouvant leur enfant plus fatigué !

Des élus locaux sont nombreux à signaler les incohérences et les difficultés de la mise en place de cette réforme ou leurs craintes pour ceux qui avaient reporté leur décision à 2014. Tous s'interrogent aussi sur les finalités de cette réforme qui ne correspond en rien aux objectifs qu'elle affichait : la réussite et le bien-être des enfants. Si nous nous opposons à la réforme actuelle, si nous demandons son abandon, ce n'est pas pour nous réfugier vers un statut quo intenable à terme.

Il est temps d'aborder les vrais problèmes et de s'engager vers une véritable transformation démocratique de l'École. C'est un véritable débat de société qu'il faut ouvrir, avec pour première préoccupation la perspective d'une amélioration des conditions de vie et de travail.

#### La CGT demande l'ouverture d'un débat autour de 7 enjeux :

- **PREMIER ENJEU** : combattre la flexibilité renforcée du travail, la précarité, la paupérisation qui ont un effet direct sur la vie des parents comme celle des enfants.
- **DEUXIÈME ENJEU** : refonder l'École en tournant le dos au "productivisme éducatif".
- **TROISIÈME ENJEU** : reconquérir le temps pour "apprendre vraiment". Sans allègement des programmes annuels, pas de réelles modifications des rythmes des enfants !
- **QUATRIÈME ENJEU** : revaloriser l'École et les métiers de l'Éducation
- **CINQUIÈME ENJEU** : mieux articuler, sans les confondre, les missions de tous les acteurs éducatifs.
- **SIXIÈME ENJEU** : redonner sa place à l'Éducation Populaire, agir contre la déprofessionnalisation de ses acteurs.
- **SEPTIÈME ENJEU** : garantir une égale qualité de l'offre éducative pour tous les jeunes.

## « Rapport Pêcheur »

# Faisons la clarté !

**Le "rapport Pêcheur" remis au gouvernement le 7 novembre 2013 va servir de base à un nouveau round de l'agenda dit "social", de mai 2014 à février 2015, visant à une remise à plat de l'organisation statutaire de la fonction publique**

Ce rapport souscrit pleinement à la politique de coupes budgétaires du gouvernement et s'intègre dans la modernisation de l'action publique (MAP) qui poursuit la casse mise en oeuvre par la révision générale des politiques publiques de Sarkozy. Le rapport vise plus particulièrement la fonction publique d'État. Concernant la "gestion des agents", le rapport veut donner la main aux directeurs locaux et utilise cette formule choc: "Il faut que les chefs de service soient des patrons !". Ces "patrons" des directions locales, départementales ou régionales décideraient du déroulement de carrière des agents, des changements d'échelon et de grade, tout ceci à partir du "mérite individuel". Le rapport veut en finir avec le déroulement de carrière garanti par le statut. L'accès à l'échelle 6 pour la catégorie C ou au 3<sup>ème</sup> grade pour la

catégorie B seraient conditionnés par le parcours et les mérites de l'agent... du point de vue du "patron" local !

Le rapport propose également de désindexer du SMIC les traitements des premiers grades de la catégorie C ! Autrement dit, les préconisations du rapport Pêcheur sur les carrières constituent autant de barrages à l'exercice du droit au déroulement de carrière des fonctionnaires et la création d'une fonction publique à plusieurs vitesses. Qu'il s'agisse de la gestion des agents, de la refonte de la grille, de la politique salariale et de la mobilité, tout se

Des orientations dangereuses pour les droits et garanties des fonctionnaires

rejoint pour remettre en cause les déroulements de carrière à l'ancienneté et introduire la précarité en fonction de l'emploi occupé.

On n'est plus dans la fonction publique de carrière où le grade, qui correspond à un niveau de recrutement, donne droit à un déroulement de carrière indépendamment des fonctions exercées mais au contraire dans un système où c'est l'emploi et la côte d'amour qui déterminent ce qui s'appelle désormais le parcours professionnel... jusqu'à conduire au licenciement si le fonctionnaire dont l'emploi est supprimé n'est pas recasé.

**Il va sans dire que la CGT combat avec les agents ce projet de casse du statut et des missions !**

